

LE MARQUAGE CE ET LA SÉCURITÉ GÉNÉRALE DES PRODUITS

Vous vendez vos produits en France ou dans d'autres pays de l'Union européenne? Vous fabriquez, importez ou distribuez des produits et vous vous demandez s'ils doivent être marqués CE ? Notre prochaine matinale de l'Europe vous concerne !

Le marquage CE est un symbole visuel obligatoire pour tout produit couvert par une ou plusieurs directives-produits imposant ce marquage. Indicateur clé de la conformité d'un produit à la législation européenne, il est apposé sous la seule responsabilité du fabricant ou de l'importateur. Le marquage CE implique la réalisation de contrôles et d'essais assurant la conformité du produit aux exigences essentielles ainsi que la rédaction de documents spécifiques.

Cette matinale de l'Europe aura pour but de répondre aux trois questions suivantes :

- **Suis-je concerné par le marquage CE ?** (*les produits concernés, les responsabilités des opérateurs économiques, la sécurité générale des produits pour les produits non soumis au marquage CE*)
- **Comment mettre mon produit en conformité ?** (*identifier les exigences essentielles de santé et de sécurité applicables, appliquer la procédure adéquate de contrôle de la conformité du produit, réunir les preuves de la mise en conformité*)
- **Apposer le marquage CE : quand et comment ?**

Votre intervenante : Mélanie Thellier, Juriste Europe et International, Enterprise Europe Network - CCI International Hauts-de-France



€
36 TTC
PAR PERSONNE

DATE

Vendredi 16 novembre 2018
De 9h00 à 11h00



LIEU

CCI DE REGION HAUTS-DE-FRANCE
299 Boulevard de Leeds
59000 Lille



CONTACT

Mélanie Thellier
Juriste Europe et International

Enterprise Europe Hauts-de-France
T 03 59 56 22 69
M m.thellier@cci-international.net

L'ensemble de notre offre est
en ligne sur cci-international.net

Photo ©fotolia

LE MARQUAGE CE ET LA SÉCURITÉ GÉNÉRALE DES PRODUITS

-
bon de
commande
-

A RETOURNER A : CCI International Hauts de France, Mélanie Thellier
299 boulevard de Leeds, 59000 LILLE
(ou par mail : m.thellier@cci-international.net)

AVANT LE : 14/11/18

Raison sociale :

N° de siret : N° de TVA intracommunautaire :

Adresse :

CP : Ville :

Responsable du dossier : Fonction :

Tél : Mobile :

Email : Site internet :

Activité :

Code Naf : CA : CA export : Effectif :

Mme / M. (nom, prénom) :

Souhaite participer à la matinale Marquage CE le 16 novembre 2018 à Lille.

L'entreprise règle à CCI International avec le présent engagement le montant total de l'opération, soit 36 € TTC / pers.

Le paiement est à effectuer :

- par chèque émis à l'ordre de la CCI des Hauts-de-France
- ou par virement bancaire (compte : 13298 00257 00020109545 30 – IBAN : FR76 1329 8002 5700 0201 0954 530 – BIC : CMCIFR2A)

Souhaitez-vous en
savoir plus sur les
rendez-vous de
networking organisés
par les World Trade
Centers Lille et Arras ?

OUI NON

Bon pour engagement de participation
Date, cachet et signature autorisée de l'entreprise